

# LE PUY-SAINT-MARTINOIS

JANVIER 2023 / NUMERO 92



## L'EDITORIAL DU MAIRE

**Anthony CELERIEN**

Bonne et heureuse année 2023 à toutes et à tous !

2022 s'en est allé, je ne m'appesantirai pas sur les crises et bouleversements qui ont émaillé cette année passée. Pour 2023, un optimisme clairvoyant doit s'imposer. Il ne s'agit pas de mettre un voile pudique sur les problèmes de société que nous rencontrons depuis maintenant quelques années, mais plutôt d'en tirer les enseignements afin qu'à notre petit niveau, tout aille pour le mieux. Notre CCAS est là, actif et toujours présent pour apporter le soutien nécessaire aux plus vulnérables, que ce soit financier, social ou tout simplement humain. Chacun d'entre nous peut subir une période sombre, nos administrations sont là pour porter cette solidarité si précieuse.

Votre nouvelle équipe municipale est en place depuis maintenant 9 mois ; c'est avec ambition que nous avons reçu le mandat des Puy-Saint-Martinois pour continuer les

grands projets engagés pour notre village. C'est un travail de longue haleine, pris à bras-le-corps par cette fabuleuse équipe que je souhaite ici féliciter. Ces grands projets pour Puy-Saint-Martin ne doivent pas s'entendre comme un besoin de croissance irraisonnée mais plutôt comme un progrès respectueux à tous les égards. Le travail d'études et de conception effectué depuis maintenant 3 ans avec les Puy-Saint-Martinois, va permettre de voir se concrétiser un espace public repensé s'inscrivant entre autres dans une démarche de transition saine : moins d'artificialisation des sols, plus de végétal, plus de place aux piétons et aux cyclistes, bref reprendre possession de nos espaces communs. Que cette route qui coupe notre village en deux soit de nouveau propriété des Puy-Saint-Martinois.

Ce numéro met à nouveau le projecteur sur nos associations dont les actions, les projets et événements, cimentent les bases de notre bon vivre à Puy-Saint-Martin. Nos jeunes, à travers leur conseil municipal, nos personnels de santé, nos acteurs économiques, nos artistes, apportent au quotidien tout leur talent pour construire ce dynamisme si cher à notre village.

Bonne lecture, et encore tous les meilleurs vœux de la municipalité pour cette nouvelle année.

## DANS CE NUMERO

EVENEMENTS DE L'AUTOMNE EN PHOTOS .....	2
LES ELUS VOUS INFORMENT .....	4
LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES .....	10
GROS PLAN SUR LA MEDIATHEQUE .....	11
UN PEU D'HISTOIRE .....	13
PLEINS FEUX SUR LA VIE ASSOCIATIVE .....	16
DES TALENTS A LA UNE .....	21
INFOS PRATIQUES .....	22
ETAT CIVIL 2022 .....	23
AGENDA .....	24

Directeur de Rédaction : Anthony Célérien

Comité de Rédaction : Irène Maurin, Barbara Breheret, Claude

Costechareyre, Aline Lantonnat

Edition : Anne-Marie Cahart

Cet automne à Puy-Saint-Martin !



Opération Brioches



Concert hommage à Bashung



Atelier de Noël à la Médiathèque



Cadeau de Noël aux anciens



Marché de Noël au Champ de Mars



Chantier du Chastelas



fête Noël à l'école



Repas des écoles



Donn'Fringues & Donn'Jouets



Illumination du clocher



Soirée théâtre

## Vos référents de quartiers

Par **Claude COSTECHAREYRE**

La mise en place des référents de quartier s'inscrit dans une volonté des élus d'être proches des citoyens : être à leur écoute, échanger, recueillir leurs avis et commentaires en proximité : telle est la mission et le rôle de chacun(e) d'eux.

Le tableau ci-contre vous indique la répartition des responsabilités par quartiers ; elles et ils sont à votre disposition. N'hésitez pas à les solliciter en utilisant leur mail :

[prenom.nom@puysaintmartin.fr](mailto:prenom.nom@puysaintmartin.fr)

Quartier	Référents
Le haut village	<b>Barbara BREHERET</b> <b>Patrick CISTERNE</b>
La Garenne SUD – Bouvet – La Motte les Viallats	<b>David LAMANDE</b> <b>Michel PEPIN</b>
La Grange et Chevrière – Les Batailles	<b>Sébastien BRET</b> <b>Claude COSTECHAREYRE</b>
Le Village et le Pré NORD – La Garenne NORD	<b>Michel THIVOLLE</b> <b>Samuel BEDOUIN</b>
Chante Perdrix et Montagne de la Pigne - La Pigne	<b>Irène MAURIN</b> <b>Denis PERRIN</b>
Chauve -Peyret les Ours – les Chèvres	<b>François VILLIEN</b> <b>Xavier DUGARREAU</b>
Le Grand Pré – Pré rond – les Batailles au sud – les Conches – Saint Didier – Saint Maurice – les Templiers	<b>Michel DASPE</b> <b>Odile ASSELINEAU</b>

## Le repas des aînés : un moment de convivialité !

Par **Irène MAURIN**

Le repas des aînés s'est déroulé de façon habituelle, autour d'un bon repas dans une ambiance musicale feutrée, et pour autant, sa mise en œuvre a mobilisé beaucoup de monde :

- Les décorations de table ont été confectionnées et installées par les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes avec l'aide précieuse de Servanne, bénévole au Conseil Municipal des Jeunes.
- Le repas a été élaboré par les chasseurs de Puy-Saint-Martin qui, comme l'a souligné le Maire, s'attachent à faire évoluer les mentalités vis à vis de la chasse.
- L'ambiance musicale a été « orchestrée » par Armen,

professeur de piano à l'école de musique de Puy-Saint-Martin. Il est venu avec deux musiciens et tous les trois ont joué de belles mélodies.

- Les membres du CCAS m'ont aidée à penser l'organisation de ce repas, à le mettre en œuvre et à le servir.
  - Les conseillers municipaux ont assuré la préparation des assiettes, le service et le rangement après le repas.
- D'après les échanges que j'ai eus avec nos convives, tous étaient satisfaits de ce moment de partage et de convivialité.

A toutes les personnes qui ont aidé à la bonne marche de ce repas, je dis un grand merci car sans eux, rien n'était possible !

A l'an prochain !



## L'offre de soins

Par Irène MAURIN

**A Puy-Saint-Martin**, nous vous rappelons que nous avons :

- Un cabinet infirmier, qui compte deux infirmières et un infirmier  
Les infirmiers précisent qu'ils font une multitude d'actes : bilans sanguins, vaccins contre la grippe et le COVID, tests antagoniques et PCR... et bien sûr tous les soins à domicile. Ils sont également en capacité de faire de l'éducation thérapeutique : aider le patient et ses proches à comprendre la maladie et le traitement et à vivre le plus sainement possible même avec une maladie chronique.
- Un kinésithérapeute qui donne aussi des cours de Pilates et de gymnastique douce,
- Une psychologue,
- Une ostéopathe.

**A Cléon d'Andran**, le Pôle Santé s'est développé.

Il compte aujourd'hui :

- 6 médecins généralistes, 3 remplaçants,
- 9 infirmiers,
- 1 orthoptiste (rééducation de la fonction visuelle),
- 1 diététicienne
- 1 pédiatre à raison de 2 jours par mois et
- 2 infirmières Asalées, spécialisées dans l'éducation thérapeutique.
- Les patients du bassin de Cléon en urgences bénignes peuvent par ailleurs être reçus 4 matinées par semaine.



Pour les personnes qui n'ont pas encore de médecin traitant, 3 possibilités :

- Vous avez accès dans les pharmacies à une borne de téléconsultation
- Puy-Saint-Martin faisant partie du bassin de Cléon, vous avez accès aux consultations sans rendez-vous 4 matinées par semaine.
- Vous pouvez me contacter (Irène MAURIN, adjointe au maire, au 0673426107), je ferai remonter vos demandes au Centre de Santé de Cléon.

## Le retour du loup

Par David LAMANDE

Force est de constater que depuis la réintroduction du loup sur nos territoires, la prédation sur les troupeaux s'est intensifiée et que leur présence est signalée parfois en proximité des villes et villages.

Grâce au portail d'information MAP LOUP, les communes des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Sud Provence Alpes Côte d'Azur sont informées régulièrement de l'évolution de la situation et toute personne le souhaitant peut aller voir sur le site : <https://maploup.fr>. La dernière information en date du 27 décembre 2022 fait état de la mort d'un ovin et d'un animal blessé à la Bégude-de-Mazenc.

Concernant Puy-Saint-Martin, il n'y a actuellement aucune suspicion de prédateurs selon le site Maploup. Il est important de savoir que nous suivons la situation de près et qu'à ce jour, il n'y a pas d'inquiétude particulière à avoir, tout en restant vigilant.



## Projet éolien : fin des études et dépôt du dossier

Par Anthony CELERIE

Après trois ans et demi d'étude, le projet OursEole arrive bientôt à la phase de dépôt de la demande d'autorisation prévu au cours du premier semestre 2023. A partir des études techniques et environnementales et des technologies disponibles sur le marché, OursEole a élaboré fin 2020 cinq scénarios d'implantation et a retenu celui recueillant la meilleure note globale : 3 éoliennes de 150 mètres de hauteur totale, de 4.2 MW de puissance unitaire dont le productible annuel est de 39 GWh, soit 9% de la consommation d'électricité sur le territoire de Montélimar Agglomération.

Depuis, la commune de Puy-Saint-Martin a intégré Montélimar Agglomération et OursEole s'est adaptée à une nouvelle politique en matière d'urbanisme, avec un nouveau PLUi attendu en 2026. Par ailleurs, début 2021, suite à plusieurs échanges avec l'équipe projet, la municipalité de la Répara-Auriples a acté son souhait de ne pas participer au projet et que les éoliennes soient éloignées le plus possible du hameau du Péage.

Ces évolutions ont conduit à un éloignement de deux éoliennes de la limite communale d'une centaine de mètres vers le sud. Elles ont également permis d'aboutir à un alignement des 3 éoliennes ; implantation plus régulière. Du point de vue des autres paramètres environnementaux (acoustique, naturaliste...), cette

variante finale conserve un impact très similaire à l'implantation initiale tout en bénéficiant des évolutions de gamme sur les machines (+60 kW de puissance soit environ 1% de gain de production).

**Afin de pouvoir répondre à vos interrogations, nous vous donnons rendez-vous pour une permanence publique le samedi 28 janvier 2023 de 09:30 à 12:30 à la Salle des Fêtes de Puy-Saint-Martin.**

Enfin, passée l'instruction administrative du dossier, nous élaborerons les modalités de la participation citoyenne au projet. Vous êtes donc également invités à nous soumettre vos idées/projets en la matière lors de cette permanence. La lettre de l'éolien N°2 sera dans vos boîtes aux lettres ces jours-ci, afin de communiquer au mieux les dernières informations portant sur le projet.

Les études d'impact arrivant bientôt à leur terme, l'enquête publique pourra alors débiter avec le dépôt du dossier.

Depuis 2017, la municipalité se réjouit de pouvoir informer les Puy-Saint-Martinois sur l'avancée du projet. Le fait d'avoir eu la possibilité d'intégrer la société OursEole a permis ceci, et cette communication aurait été tout bonnement impossible dans le cadre d'un projet porté par des promoteurs nationaux ou internationaux, qui n'auraient eu aucune obligation à ce sujet.

## Réunion des associations du 12 janvier 2023

Par Claude COSTECHAREYRE

16 associations sur 22 (sans compter les structures affiliées à l'AAR) étaient présentes lors de cette seconde réunion, organisée par l'équipe municipale. Après 9 mois de fonctionnement et pour ouvrir l'année 2023, nous avons pu ensemble faire le point et voir comment renforcer les liens et les collaborations entre la mairie et le monde associatif. Cela a été pour le Maire, l'occasion de remercier tous ces bénévoles qui se mobilisent pour leur village, les assurer du soutien des élus et du personnel municipal. La mise en place d'une charte d'engagements réciproques qui leur a été soumise, devrait permettre d'optimiser le fonctionnement en matière d'usage des équipements municipaux, et de leur mutualisation. L'enveloppe de subventions, qui a largement progressée en 2022 sera maintenue, malgré les nombreuses augmentations qui touchent les mairies, comme les citoyens. La commission vie associative a élaboré un programme d'animation complémentaire qu'elle souhaite concrétiser avec le soutien et la collaboration de ceux et celles qui le voudront. Ainsi espère-t-on voir revivre la foire froide,

véritable institution puy-saint-martinoise, les journées du patrimoine, adossée à un parcours Adèle Clément, revisité par l'équipe de PSMI, une programmation théâtrale et musicale enrichie et toute nouvelle initiative prise par les uns et les autres. Chacun a pu se féliciter de l'énergie et de la dynamique du monde associatif autour du pot convivial qui a clos cette réunion.



## Sobriété énergétique

Par **Claude COSTECHAREYRE**

On n'y croyait pas, pour certains d'entre nous, mais la réalité nous a rattrapés et nous n'avons plus le choix. La sobriété doit être au cœur de nos préoccupations et Puy-Saint-Martin, comme bien d'autres communes, s'engage dans cette voie vertueuse au service de l'avenir de tous et de la planète.

Dès septembre 2022, l'Association des Maires de France, AMORCE, association qui défend une accélération de la transition écologique en s'appuyant sur les territoires, et INTERCOMMUNALITES qui mobilisent les intercommunalités, ont publiés un plan d'urgence, autour de 6 actions clefs :

- Procéder à une estimation des consommations d'énergie dans les bâtiments communaux et cibler les priorités, car la part de l'énergie dans les communes représente 30% du budget contre 7% en 2019 (source FNCCR)
- Mobiliser les agents et l'ensemble des acteurs sur le sujet ;
- Favoriser les dispositifs de régulation des températures dans les bâtiments publics,
- Réduire la température à 19° maximum ;
- Réduire les périodes de chauffe de la fin des vacances de la Toussaint jusqu'à Pâques

## Vœux du Maire 2023



Une cérémonie conviviale, placée sous le signe du renouveau, puisque les années COVID nous ont privés, depuis 3 ans, de ce moment privilégié de rencontre entre les citoyens et le Maire entouré de son équipe.

Une cérémonie qui a su rendre hommage et s'inscrire dans la lignée de Michel GILES et de la transition complexe qu'a assumé Christophe MANZO, avec volonté et détermination.

Une cérémonie au cours de laquelle Anthony CELERIEN a célébré l'engagement de tous, qu'il s'agisse des corps constitués comme les pompiers présents, du monde associatif, de tous les bénévoles, du Conseil municipal des jeunes, des agents municipaux et de l'ensemble des élus, en insistant sur la force du collectif.

## ÉNERGIE

### Les communes s'engagent dans la sobriété énergétique

- Réduire l'intensité et les plages de l'éclairage public ;
- Former les agents à l'éco conduite.

A Puy-Saint-Martin,

- Nous avons réduit l'amplitude de l'éclairage public et si nous avons maintenu les illuminations, nous nous sommes assurés de le faire dans les meilleures conditions d'économie d'énergie. L'éclairage public s'éteindra dorénavant de 22h30 à 6h00 l'hiver, et de 23h30 à 6h00 l'été.
- Un audit thermique des bâtiments communaux a été réalisé bien en amont par la municipalité (en 2016) ; depuis, plusieurs actions d'amélioration ont été entreprises (réhabilitation des appartements de l'école, mise en œuvre d'un chauffage PAC aux préfas, changement des menuiseries de l'école...)
- Nous avons réduit la température à l'école, au périscolaire et à la Mairie à 19°C en journée et coupé pendant la nuit et les vacances scolaires.
- Tout le matériel informatique est débranché en cas d'absence.

Chaque geste compte, le vôtre aussi.

Il a rappelé que le bien-être et le bien-vivre restent les axes centraux de la politique municipale, s'ils savent se nourrir de l'expérience, mais en capacité aussi de répondre aux enjeux sociétaux qui se profilent. Il a réaffirmé la volonté d'une équipe municipale dynamique et soudée de conduire au mieux les principaux projets qui structurent ce mandat. « Mais nous ne réussissons que si vous êtes à nos côtés, tous soucieux de l'intérêt général et du bien commun ».

La cérémonie s'est achevée par une représentation théâtrale où en quelques saynètes, de valeureuses comédiennes et comédiens (citoyens et élus) ont retracé avec verve et talent, quelques moments choisis, épiques et drôles, du Puy-Saint-Martin d'il y a quelques décennies.



Tout s'est terminé dans l'ambiance chaleureuse du traditionnel « municipot ».

Le Maire et son équipe municipale vous renouvellent donc leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.



## On ne badine pas avec les finances....

Par Odile ASSELINEAU

Lorsque j'ai été élue Conseillère Déléguée aux Finances en avril 2022, j'avais une idée des tâches financières qui allaient m'incomber, mais cela était sans compter sur les nombreux projets de l'équipe municipale, et qui dit projets... dit financements, anticipation, concertation....

A l'orée de 2023, les prémices du futur budget se profilent. Des commissions internes réunissant les élus permettent d'émettre des propositions qui sont chiffrées puis, sur décision du Maire, inscrites au futur budget par ordre de priorité et selon les fonds disponibles. La confection du budget est ensuite réalisée par la Déléguée aux Finances/Budget.

C'est au niveau communal la même démarche que dans une famille, on ne peut dépenser que ce que l'on a...

Ces projets ponctuels peuvent être financés par le report de crédits non utilisés au budget précédent, ainsi que par des dotations qui sont versées annuellement aux communes, notamment les produits fiscaux. D'autres subventions spécifiques peuvent être demandées à l'Etat, au Département, ou à la Région (parfois aux 3 partenaires) pour un projet déterminé, en fonctionnement ou en investissement, mais il faut savoir que dans tous les cas la commune devra financer au moins un solde de 20 % du coût de l'opération projetée (par autofinancement ou emprunt).

C'est pourquoi la règle de la prudence budgétaire s'applique, avec une vision pluriannuelle....

Parallèlement à des projets financièrement moins élevés (Chastelas, Parc Adèle Clément...), se profilent pour 2023-2026 les travaux de réfection de la Traverse du Village, bien plus onéreux, aménagements présentés et débattus, entre autres, lors de 2 cafés citoyens et 5 réunions publiques.

Sur ces bases, le Bureau d'Etudes C2i a préparé le dossier d'appels d'offres, c'est dire que nous entrons dans une phase active. Le chiffrage a été présenté et acté par les Conseils Municipaux du 17 novembre 2022 et du 15 décembre 2022.

Les travaux devraient se dérouler sur deux périodes :

- Septembre 2023 - 2024 pour une charge TTC de 2.348.120,96 €. Des dossiers de demandes de subventions ont été établis auprès de l'Etat, la Région Auvergne Rhône Alpes et le Département de la Drôme, sur une base globale de 80 % du prix HT (aides qui ne seront pas forcément accordées aux taux demandés...). Dans l'attente des montants alloués, on estime que le solde, soit 782.706,99 € TTC, représente les 20 % à la charge de la commune.
- 2025-2026 pour une charge TTC de 1.859.793,00 €, 80 % de subventions demandées à l'identique, le solde soit 619.931,00 € TTC étant la charge communale restante.

Soit un total global de 4.207.913,96 € TTC pour les 2 tranches.

Complicé me direz-vous ? Oui car il faut une synergie entre tous les acteurs du projet, une vigilance sur le suivi des crédits, des subventions... Il faut également souscrire un emprunt supportable financièrement les prochaines années, et l'évolution des taux est un point négatif. Il faut étudier les propositions, faire jouer la concurrence entre plusieurs banques, c'est la mission du Maire et d'un petit groupe d'élus (Odile ASSELINEAU, Xavier DU GARREAU et Michel PEPIN).

Vous l'aurez compris, pas de projet sans finances, mais aussi sans l'humain, et on peut compter sur l'ensemble de l'équipe en place, toutes les idées sont bonnes à prendre, ainsi que les aides de chacun. Nul doute que chaque Puy-Saint-Martinois ne pourra qu'apprécier au sein du village les embellissements en résultant. En attendant, en avant sur la calculette et les tableurs... et très bonne année 2023 à tous !!

## Date des prochains conseils municipaux

- Jeudi 19 janvier
- Jeudi 23 février
- Jeudi 16 mars
- Jeudi 20 avril
- Jeudi 25 mai
- Jeudi 15 juin

à **18h30** à la Salle des Fêtes.

Nous vous rappelons que les conseils municipaux sont ouverts au public et que vous y êtes bienvenus.





## Hommage à « CUB »

La CCVD et son président Jean SERRET ont souhaité perpétuer le souvenir de **Michel GILES** pour son engagement dans la vie publique et plus particulièrement lorsque notre commune faisait encore partie de la Communauté de Communes du Val de Drôme. Une cérémonie simple et des prises de paroles émouvantes ont rappelé ce que fut cet homme pugnace et ouvert, au service de Puy-Saint-Martin et de ses habitants.



### **Anthony CELERIEN, Maire de Puy-Saint-Martin**

« Merci à Jean SERRET et à Christophe MANZO, car vous êtes tous deux à l'origine de cet hommage.

Je me souviens de la campagne de 2014. C'était l'hiver. On commençait à se réunir en vue des élections municipales. Cub ne voulait pas être tête de liste et se plaisait à dire qu'il était un bon second. Nous avons réussi, co listiers, famille et amis à le convaincre. Très vite, son action à la tête du Conseil Municipal l'ont fait mentir. Il a été à mes yeux l'un des meilleurs premiers magistrats de la commune. Cub avait la justesse du jugement et derrière un caractère bien trempé, il avait toujours à cœur le bien-être de ceux qui l'entouraient. On pouvait le trouver dur parfois : c'était sa manière de s'imposer une ligne de conduite droite avec ses objectifs en ligne de mire.

Se sachant malade, il a quand même rempli en 2020 pour amener notre village là où il l'avait promis. Je ne vais pas le cacher, Cub a été mon mentor municipal. Aujourd'hui, c'est avec fierté et un peu d'amertume que je suis son successeur. Je me surprends parfois devant un problème, une interrogation à me demander ce que Cub aurait fait. En cela, il est toujours présent dans les murs de cette mairie. »



### **Jean SERRET, Président de la CCVD :**

« La commune de Puy-Saint-Martin fait partie des communes créatrices du plan d'aménagement du territoire, dans les années 1980, créateur du syndicat, du district et de la CCVD.

C'est pour cela que nous sommes ici, devant cet olivier, témoignage des liens entre la commune et la CCVD.

Témoignage aussi de ton engagement. Tes avis, conseils ont toujours été marqués par la franchise, l'honnêteté, l'engagement et la responsabilité... Engagement aussi en faveur de la transition territoriale en accompagnant le passage de ta commune à Montélimar Agglo. Ton travail a été salué par un vote unanime du Conseil communautaire.

Avec ton caractère bien trempé, tu savais marier « la géométrie euclidienne du cube avec la géométrie sphérique du cercle en sachant arrondir les angles »

Les Elus de la CCVD saluent ta mémoire et sont très fiers de t'avoir eu comme compagnon pendant de nombreuses années. »

### **Michèle GILES**

« Quelle émotion cet hommage ! Mon mari avait les mots... Moi, beaucoup moins.

Je remercie Jean Serret pour cette belle idée et Anthony et son équipe d'y avoir adhéré et de l'avoir "enracinée" au centre de notre village, à deux pas de sa mairie. Cet olivier, symbole de paix, est un témoignage d'amitié, d'affection et de reconnaissance qui me va droit au cœur. Pour mes petits-enfants, c'est déjà l'arbre de leur grand-père.

Mais pour tous ceux qui diront en passant "Mais qui c'est, Michel GILES ?", qu'il leur soit répondu tout simplement "C'était quelqu'un de bien" ».

## Des jeunes, un projet !

Par Irène MAURIN

Depuis plusieurs mois, les membres du Conseil Municipal des Jeunes souhaitent repeindre le mur de l'école qui avait été « tagué ». En effet, cette fresque commence à se dégrader. Nous avons échangé à plusieurs reprises avec Servanne, bénévole au CMJ, et nous avons rencontré Ismaël qui est spécialisé dans ce genre de travaux. Il nous a donné des pistes de travail et nous a fourni des éléments de réflexion pour ce projet.

Le projet a été validé par le CMJ avec quelques modifications et une négociation du coût et sera présenté au Conseil municipal le 19 janvier.

Les jeunes participeront bien sûr aux travaux qui vont se dérouler en 3 temps :

- Un temps de nettoyage avec l'application d'une sous couche
- La réalisation et la mise en place des couleurs et
- les finitions.

Si tout se déroule comme prévu, les travaux débuteront en avril.



Pré-projet

## Si vous poussiez la porte de la Maison des Lettres

Par Claude COSTECHAREYRE



Vous seriez accueilli par **Patricia**, employée par la Mairie, qui partage son temps entre l'Agence Postale Communale, l'accueil du public pour les informer sur un ensemble de services comme :

- la mise à disposition d'ordinateurs en libre-service, des cours d'informatique dispensés par l'AAR (Association d'Animation Rurale) ;
- le Bureau de Tourisme ;
- la maison aux services publics (qui, lorsqu'elle sera labélisée, deviendra France Service) dispose d'une imprimante, d'un ordinateur spécifique et peut vous accompagner sur un ensemble de démarches administratives (impôts – Assedic – obtenir une carte grise – se connecter sur le site AMELI)

...et une Médiathèque Municipale, avec la volonté de faire de ce lieu, un espace d'échanges et de rencontres autour de la lecture, du jeu et plus largement de la Culture. Elle est animée conjointement par Patricia et l'association Puy Média qui ont accepté de nous dévoiler tous les trésors qu'elle recèle.



Ce sont plus de 3000 livres, dont une partie est régulièrement renouvelée, que vous pourrez consulter sur place gratuitement et/ou emprunter, moyennant une modique cotisation de 10 euros par an, et complété, dès le mois de janvier, d'une bibliothèque numérique qui enrichira avantageusement l'offre qui vous est faite (voir procédure page suivante)).

L'équipe de bénévoles (plus de 20 personnes) qui se mobilise est soucieuse de vous offrir le plus large panel d'ouvrages, en collaboration étroite avec la bibliothèque départementale de Crest. Une équipe qui a la volonté aussi

de favoriser des rencontres intergénérationnelles entre Puy-Saint-Martinois, et bien au-delà avec d'autres communes, comme avec les visiteurs occasionnels qui viennent découvrir notre Drôme Provençale.



**Si vous poussez la porte**, vous découvrez plus de 120 m<sup>2</sup>, agréablement agencés et modulables qui permettent de proposer des animations diverses ainsi que des expositions, des soirées jeu, des rencontres artistiques, en un mot tout ce qui peut faire vivre le village et attirer un nombre croissant d'adhérents. Le livre et tout ce qu'il propose d'imaginaire, d'information et de découverte reste au cœur du projet de l'association, qu'il s'adresse aux tout-petits, aux adultes ou aux aînés, avec le désir secret de mobiliser le public adolescent, peu présent à ce jour. Mieux cerner les envies pour mieux conseiller la lectrice ou le lecteur, face à la profusion de livres qui sortent chaque année ; Être à l'affût des nouveautés, faire partager les coups de cœur du comité de lecture, mais aussi du public pour diversifier les choix de lecture, entre romans, bandes dessinées, magazines et livres pour enfants (un public privilégié, pour des apprentissages ludiques et enjoués), tout est pensé pour faire de la Médiathèque un lieu central de culture, de discussion et de partage, dans une ambiance conviviale, ouvert à tous, dont ceux pour qui l'achat d'un livre est une dépense importante.

**En collaboration avec les enseignants**, des temps d'éveil proposés aux enfants, les temps périscolaires (qui pourraient d'ailleurs mieux se développer, en lien avec Montélimar Agglo) constituent aussi des moments privilégiés de découverte pour les enfants de Puy-Saint-Martin,

**Si vous poussez la porte**, vous accédez à l'univers des jeux de société coopératifs qui mobilisent jusqu'à 15 personnes, des jeux de cartes entre débutants et joueurs plus chevronnés qui se réunissent régulièrement pour des parties de tarot endiablées, ou qui s'initient au bridge avec le soutien et l'expertise de Yves DEBOUVERIE.



**Si vous poussez la porte**, vous participez à des animations destinées aux adultes, aux enfants et aux familles, qu'elles



soient régulières (Noël- Pâques – Nuit de la Lecture, Cafés Littéraires, Comédie de Valence, etc.) ou occasionnelles, des expositions, des concours qui partent toujours d'une lecture et peuvent déboucher sur un jeu, un concours, une rencontre thématique (exemple de la gemmothérapie), voire un spectacle.

**Si vous poussez la porte**, vous découvrez que c'est gratuit pour les enfants jusqu'à 18 ans, ainsi que pour les personnes en fragilité qui bénéficient des minimas sociaux ;

**Si vous poussez la porte**, vous pouvez rejoindre l'équipe de bénévoles, autour de Catherine DEDIEU, la Présidente actuelle, faire des propositions nouvelles et mettre à disposition un peu de votre temps et de votre énergie. Vous pourrez bénéficier de formations organisées par le département de la Drôme et participer de la dynamique citoyenne que l'on reconnaît à notre village. La gent masculine est particulièrement bienvenue.

**Il ne vous reste plus qu'à pousser la porte et profiter de la Maison des Lettres.**

#### A Depuis votre domicile

1. Étape 1 = se connecter à partir de votre ordinateur (ou de votre tablette) au site <https://mediatheque.ladrome.fr/numerique/> avec votre navigateur habituel
2. Étape 2 = sur la page d'accueil de « LA MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE EN LIGNE », cliquer sur l'enveloppe présente sous la rubrique « **ENVOYEZ VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION** » (voir ci-contre)
3. Étape 3 = une fenêtre de dialogue s'ouvre pour renseigner :
  - a. Un identifiant (à créer)
  - b. Un mot de passe (à créer) x 2
  - c. Une adresse électronique
  - d. La bibliothèque d'inscription (**Puy-Saint-Martin** dans la liste déroulante)
  - e. Votre Nom
  - f. Votre Prénom
  - g. Votre date de naissance
  - h. Votre sexe
  - i. Votre adresse
  - j. Le Code postal
  - k. La Ville
  - l. Et les caractères que vous voyez (en respectant majuscules/minuscules)
  - m. Et cliquer sur **S'inscrire**
4. Étape 4 = une fois l'envoi réalisé, votre demande sera examinée par la ou les bibliothécaire(s) de Puy-Saint-Martin
5. Étape 5 = dès que votre demande d'inscription sera validée, vous recevrez un email de confirmation contenant vos identifiants qui vous permettront de retourner sur le site <https://mediatheque.ladrome.fr/numerique/> et de vous connecter ... pour ensuite accéder à toutes les ressources numériques disponibles : livre / presse / cinéma/ musique / auto-formation / enfant / A découvrir

VOUS ÊTES INSCRIT DANS  
UNE BIBLIOTHÈQUE  
PARTENAIRE ?

En savoir +

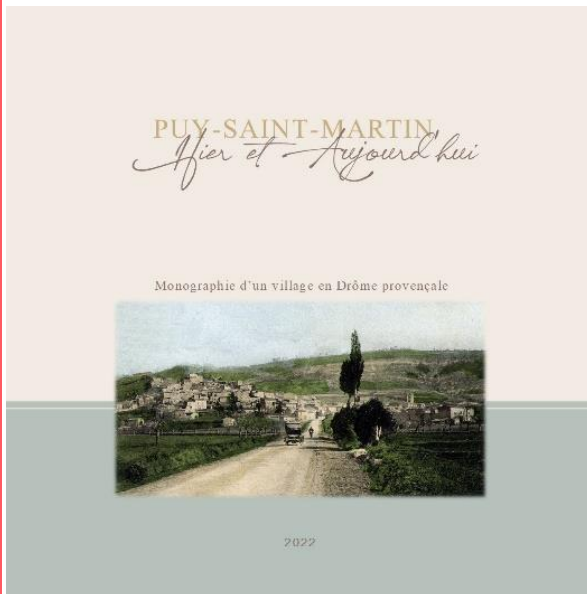
Pour utiliser les  
ressources numériques

Rendez-vous dans votre  
bibliothèque ou Envoyez votre  
demande d'inscription



**B ou Rendez-vous à la Bibliothèque de Puy-Saint-Martin pour un accompagnement pour votre demande d'adhésion (ou pour vous inscrire à la bibliothèque)**

## Puy-Saint-Martin, hier et aujourd'hui : les commerces



Au cours des années 2000, le nombre d'habitants a augmenté rapidement. Avec la construction en cours du lotissement près de la mairie, ce seront des dizaines de familles supplémentaires qui viendront s'installer dans le village.

Plusieurs Puy-Saint-Martinois de souche ou d'adoption ont pensé qu'il était nécessaire de valoriser la vie du village auprès de ces familles et auprès des familles récemment installées afin de favoriser leur intégration.

**Produire un livre** leur a semblé le moyen le plus efficace et le plus durable. Trois associations en sont à l'origine : Archives et Patrimoine, la Médiathèque et l'Association d'Animation Rurale avec trois de ses sections (l'atelier informatique, le patois et le théâtre). Ainsi est-il l'aboutissement d'un projet inter-association et intergénérationnel : jeunes et plus âgés ont œuvré en complémentarité.

Il a pour vocation de présenter **l'esprit du village à travers le temps** à partir de photographies, de dessins, de textes, d'interviews et de documents, anciens et contemporains.

### Extrait du livre *Puy-Saint-Martin, Hier et Aujourd'hui*.

Il en est d'un village comme de tout être vivant : il évolue et se transforme au fil des ans. Pour le meilleur ? La question mérite d'être posée. Entre le Puy-Saint-Martin d'aujourd'hui et celui de l'avant-guerre, la différence est grande.

« En ce temps-là », les champs étaient pour ainsi dire habités toute l'année. Les rues de notre petit village, elles aussi, étaient « habitées ». Qu'on imagine la rue des Redis au milieu du siècle dernier : sept ânes ou ânesses, un mulet, une vache ! Les commerçants et artisans étaient nombreux. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, certaines entreprises ont été reprises, ont été déplacées d'une maison à l'autre ou simplement ont cessé leurs activités. Elles sont présentées ici à l'aide de la *Monographie agricole* de 1955 d'André Morin, des souvenirs des familles auxquelles elles ont appartenu et des souvenirs des « anciens » du village.

**Plusieurs épiceries ont été ouvertes dans la Grand'Rue** : celle de Mme Armand (cf. n°19), celle de Dalila Bonnard à l'enseigne *Casino* déplacée par la suite un peu plus haut dans la rue et reprise par Odette Crouzet (cf. n°16) à l'enseigne *UNA* de 1954 à 1979, et celle de Félicien Bellon (cf. n° 8) reprise par Lise-Marie Cavagne (épouse de Michel Noyer) puis par Aimé Chastan. L'épicerie d'André Arnaud dit Dédou est tenue par son épouse Arlette pendant une petite dizaine d'années (cf. n 10).

Certaines épiceries vendent aussi des vêtements, et font mercerie, dépôt de lait, crèmerie.

Au moins une de ces épiceries existe déjà au début du XX<sup>e</sup> siècle : celle de Louis Rabois **dans la rue des Redis** (cf. n°1). Il aurait tenu aussi, semble-t-il, un débit de boissons dans son épicerie. Louis est le sacristain de la paroisse.

**Le Café du Commerce et la boucherie** (cf. n°15) sont tenus par Joseph et Julie Gaillard jusqu'en 1941. Edmond dit Momond et Henriette Berger prennent la suite dans la Grand'Rue, de 1941 à 1962 pour la boucherie et jusqu'en 1993 pour le Café. Momond et Henriette partent en retraite en 1993 à l'âge de 92 ans et 86 ans, après 60 ans d'activité. Ils font l'objet d'articles de journaux ; certains avancent qu'ils seraient les cafetiers les plus âgés de France. La boucherie-charcuterie est reprise en 1962 par Élise et Aimé Chastan qui déplacent le magasin au coin de la Grand'Rue et de la rue des Redis (cf. n°8). Puis, ils déménagent à nouveau place de la Poste (cf. n°23).

**La boucherie** de la rue des Redis appartient à Charles Reynier (cf. n°3). Elle ferme après 1950. Joseph Delauzun prend la suite pour quelques années.

**Le dépôt de journaux** (cf. n°6 Bis) est tenu par Mme Ailloud et est situé au tout début de la rue du Temple sur la gauche.

**Le magasin de vente d'aliments** (cf. n°20) pour bétail, de graines et de charbon, situé dans la Grand'Rue, est tenu par Émile Boidevézy, dit le Père fusil ou Bois-de-fusil. Son activité s'arrête en 1947 après qu'il a été tué par une voiture dans la Grand'Rue.

Vous ne regarderez plus jamais les maisons de la Grand'Rue de la même manière, maintenant !

Emplacement des commerces au XX<sup>e</sup> siècle : Grand'Rue, rue des Rédés et rue du Temple

1. Épicerie de Louis Rabois
2. Ancienne boulangerie avant 1919
3. Boucherie de Charles Reynier
4. Garage Chapouan
5. 2<sup>e</sup> emplacement de la Coopérative
6. Bazar de Micheline et d'André Borel, et de leur successeur Marcel Brochier
- 6.bis Dépôt de journaux de Mme Ailloud
7. 1<sup>er</sup> emplacement de la Coopérative
8. 2<sup>e</sup> épicerie de Félicien Bellon, puis de Lise-Marie Cavagne (épouse de Michel Noyer)  
Boucherie-charcuterie Chastan  
Salon de coiffure
9. 1<sup>er</sup> emplacement de la boulangerie de Louis Borel
10. 1<sup>er</sup> magasin de cycles d'André Borel  
Épicerie d'André Arnaud dit Dédou
11. 1<sup>er</sup> magasin de ferblanterie, droguerie de la famille Contier
12. 2<sup>e</sup> boulangerie-pâtisserie du successeur de Louis Borel
13. Cordonnerie de Pézière et de Dudniczenko
14. 2<sup>e</sup> magasin Contier
15. Boucherie et Café du Commerce de Joseph et Julie Gaillard, puis de Momond et Henriette Berger
16. 2<sup>e</sup> *Casino* de Dalila Bonnard-Vinay  
Épicerie *UNA* d'Odette Crouzet
17. 1<sup>er</sup> *Casino* de Dalila Bonnard-Vinay  
Au Tour de France d'André Borel, marchand de cycles
18. 1<sup>re</sup> épicerie de Félicien Bellon  
2<sup>e</sup> emplacement du Bazar de Marcel Brochier, repris par Patrick Tribhou, puis par Alain Mège
19. Épicerie de Mme Armand
20. Magasin de vente d'aliments pour bétail et dépôt de charbon d'Émile Boidevezi
21. Auberge Anthon  
Auberge Rostaing  
Auberge Saint-Martin de Micheline et d'André Borel, et de leurs successeurs
22. Ancien emplacement de l'entreprise exportatrice de farines de Louis Borel
23. Boucherie Chastan  
Coiffeuse actuelle
  - A. Église
  - B. Temple
  - C. La Poste de 1839 à 1907
  - D. La Poste de 1908 à 2016
  - E. Ancien café tenu par Paul Girardin, père  
Ancienne étude du notaire M<sup>e</sup> Girardin
  - F. Ancien cabinet médical du D<sup>r</sup> Blanc







## « Rando des 15 » à Puy-Saint-Martin et Roynac

La Rando des 15 « Découverte de la Valdaine » va organiser sa 19ème édition le **dimanche 26 mars 2023** à Puy-Saint-Martin et Roynac.

La Rando des 15 a vu le jour à Marsanne en 2002 sur une

idée d'André Gilles, le but étant de découvrir les 15 communes du canton.

Lors de notre Assemblée Générale de mai 2015, suite à la disparition du canton de Marsanne, nous avons décidé de continuer la rando des 15 en la rebaptisant « Rando des 15 Découverte de la Valdaine » nous permettant d'élargir notre domaine d'action et de découvrir de nouvelles communes.

Le but de l'association est d'organiser une rando par an VTT et marche, de découvrir une nouvelle commune chaque année, de parcourir de nouveaux circuits, d'apprécier de nouveaux paysages ainsi que le patrimoine de chaque commune et également d'impliquer et de créer une bonne cohésion avec les associations et les bénévoles des communes accueillantes.

La « Rando des 15 » édition 2023 se déroulera à Puy-Saint-Martin et Roynac ; les deux villages seront associés à l'événement et le départ se fera de la Salle des Fêtes de Puy-Saint-Martin.

Trois circuits VTT vous seront proposés :

- 20 km avec + 550 m de dénivelé,
- 31 km avec + 850 m de dénivelé et
- 42 km avec +1150 m de dénivelé.

Deux circuits VTC ouverts handisport :

- 21 km avec +100 m de dénivelé
- 27 km avec +200 m de dénivelé.

Quatre circuits Marche et trail :

- 8 km avec + 80 m de dénivelé pour familles et marche nordique
- 11 km avec +400 m de dénivelé,
- 18 km avec +600 m de dénivelé et
- 24 km avec + 800 m de dénivelé.

Le balisage et les préparations des ravitaillements se feront le samedi 25 mars 2023.

Nous sollicitons les bénévoles des associations des deux villages le samedi pour le balisage des circuits et la préparation des ravitaillements et de la Salle des Fêtes et bien sûr le dimanche pour la gestion des parkings, les inscriptions, les ravitaillements et l'accueil des participants.

Nous espérons que cette 19ème édition soit une réussite avec une participation importante des habitants des 2 communes accueillantes.







## Libert à l'art

L'association **Libertalia** vous souhaite une belle et heureuse année 2023 !

**Libert à l'art**, (Prononcez "Liberté à l'art") weekend d'expositions d'artistes chez les habitants du village, aura lieu dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA), les 1<sup>er</sup> et 2 avril.

Il s'agit d'un parcours artistique gratuit dans Puy-Saint-Martin.

Une œuvre de chaque artiste sera exposée au Temple puis un parcours numéroté mènera les visiteurs d'une maison à l'autre pour échanger avec les artistes, découvrir les œuvres et pourquoi pas, devenir propriétaire d'une œuvre d'art.

17 lieux s'ouvriront à 24 artistes, peintres, sculpteurs, photographes, plasticiens, céramistes, ferronniers.

L'accueil se fera au Temple :

le samedi 1<sup>er</sup> avril de 14h à 19h

et le dimanche 2 avril de 10h à 18h.

Un plan du village sera mis à disposition qui indiquera les adresses des lieux à visiter, les parkings et les animations du village.

Le samedi soir, un concert aura lieu à la Salle des Fêtes.

Si vous souhaitez participer à l'organisation ou juste donner un coup de main pendant le week-end pour accompagner les artistes et les aider à décharger et/ou installer leurs œuvres, nous vous en serons grandement reconnaissants !

Prenez le temps de vous faire connaître :

[evenement@libertalia26.org](mailto:evenement@libertalia26.org)

ou Chrystelle au 06 21 98 64 91.



## Les sorties de marche nordique reprendront au printemps !



La marche nordique est une activité physique douce de prévention santé. Un cours est constitué d'un échauffement articulaire, d'un circuit pédestre sollicitant le système cardiorespiratoire, d'exercices

d'équilibre et de renforcement musculaire, pour enfin terminer par des postures d'étirement et de souffle.

Anne-Laure, éducatrice en activité physique et en activité à médiation corporelle, vous propose de venir découvrir cette activité au printemps. Les sorties auront lieu le mercredi matin et durent 1 h 30.

La 1<sup>re</sup> séance est une séance d'essai.

Cotisation annuelle à l'AAR 15 € + participation au cours de mars à juin 65 €, soit 80 €.

Renseignements et inscription : Anne-Laure PELURSON au 06 72 43 33 52

## Défi Téléthon, 9 355 €, défi relevé



**Par Cathy, présidente du Défi**

9355 €, voilà le montant récolté par le "Défi Téléthon" en 2022.

MERCI à tous ceux qui ont participé à cette belle récolte.

L'assemblée générale aura lieu **le vendredi 27 janvier**, à 19h à la salle Justice de Paix en mairie de Marsanne.

Nous rappelons que les postes de président et trésorier sont à pourvoir.

Le bureau espère que la succession sera assurée pour maintenir active cette association intercommunale vieille de 32 ans.

Nous comptons sur les communes nous ayant accueillis toutes ces années, Bonlieu, Charols, Cléon, Condillac, La Bâtie Rolland, La Laupie, Manas, Marsanne, Puy-Saint-Martin, Roynac, Saint Gervais, Saint Marcel Lès Sauzet, Sauzet et Savasse; pour nous

soutenir dans notre recherche de bénévoles en communiquant auprès de leurs administrés.

Cette année, le slogan du Téléthon était "On ne lâche rien". Nous n'avons rien lâché.

Et nous avons récolté 9355 € (4920 € en 2020 et 6495 € en 2021).

Merci à tous pour votre générosité. Pour Puy-Saint-Martin, merci aux bénévoles qui se sont mobilisés et contribués au succès de l'opération.



## Puy-Saint-Martin Initiatives prépare activement l'année 2023

Les préparatifs de la **Foire aux Fleurs 2023** ont déjà commencé. Celle-ci aura lieu le **dimanche 16 Avril**.

Nous sommes assurés du soutien du Conseil Municipal des Jeunes qui a manifesté tout son intérêt pour l'organisation de cette manifestation.

Exposants multiples, tombola fleurie, chasse aux bonbons, buvette et restauration rapide et bien sûr bonne humeur seront de nouveau au rendez-vous.



Le **Cinéma ambulante**, outre son film mensuel, propose comme chaque année, une demi-journée cinéma durant les vacances de février.

Celle-ci aura lieu le **mercredi 15 février 2023** selon le programme suivant :

- 16h00 : goûter pour les enfants suivi à 16h30 du film « Le pharaon, le sauvage et la princesse »
- 20h30 : pour les plus âgés, film « Maestro ».



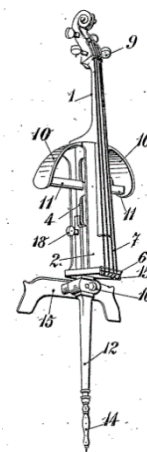
Par ailleurs, P.S.M.I. souhaite faire de 2023 une année tournée vers **Adèle CLEMENT, figure emblématique de Puy-Saint-Martin** et travaille sur 3 projets :



➤ **Projet de parcours Adèle Clément** : en partenariat avec Archives et Patrimoine et avec le soutien actif de la municipalité et du Conseil Départemental, P.S.M.I. prévoit une rénovation complète des panneaux de ce parcours.

➤ **Projet de réalisation d'une sculpture en acier** représentant le violoncelle muet créé par Adèle Clément (modèle déposé en 1920) et son installation en un point phare de la commune, à définir bien sûr en accord avec les autorités compétentes.

➤ **Projet d'organisation d'un Festival du violoncelle Adèle Clément**, les 12 et 13 août prochains, projet qui a d'ores et déjà reçu un soutien inconditionnel de la célèbre violoncelliste Astrig Siranossian dont le parrainage sera un gage de qualité.



Nous vous en dirons plus à l'occasion du prochain numéro du Puy-Saint-Martinois.

## Association des Anciens Combattants de Roynac Puy-Saint-Martin

Depuis début 2020, notre association tourne plutôt au ralenti. La COVID ne nous aura pas épargnés, et nous avons été contraints de nous « mettre en veille » durant la pandémie.

Nous avons toutefois assuré notre présence aux commémorations qui se sont déroulées, sur directives gouvernementales, en très petits comités, quatre ou cinq « officiels » participants en 2020 et 2021.

Cette année, le public est revenu, le 8 mai à Puy-Saint-Martin, et le 11 novembre à Roynac. Souhaitons qu'une 9<sup>e</sup> flambée de contamination, et de nouveaux variants n'apparaissent pas et que la maladie nous laisse enfin en paix.

Une très bonne nouvelle : la commune de Puy-Saint-Martin a un nouveau (une nouvelle) porte-drapeau en la personne de Lucie Valladier. Notre association, par l'intermédiaire de

l'Union Fédérale, se fera un plaisir de demander pour elle une reconnaissance officielle, sous forme de diplôme d'honneur et d'insigne, décernés par le Ministère des Armées, par la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre.

Lucie porte déjà notre drapeau depuis plusieurs années, avec sérieux et prestance.

Un tel engagement est à souligner, les membres de notre association lui adressent remerciements et félicitations.

Notre prochain rendez-vous sera le 8 mai, au monument aux morts de Puy-Saint-Martin, vers 11h30 (horaire à définir par M. le maire). Vous êtes tous cordialement invités, venez nombreux.



## Manifestation du 3 et 4 décembre 2022



La sortie du livre *Puy-Saint-Martin, Hier et Aujourd'hui* a donné lieu à une exposition, une vidéo et des saynètes. Le jour du vernissage, environ 140 personnes étaient présentes. Au cours de ces deux jours, plus de 230 visiteurs se sont longuement intéressés aux panneaux de l'exposition et à la vidéo. Pour certains, cela a été l'occasion d'évoquer leurs souvenirs et pour d'autres de découvrir l'histoire du village et de ses habitants. Les textes des saynètes ont été écrits à partir d'anecdotes rédigées en patois par des Puy-Saint-Martinois. Les acteurs, anciens du village et nouveaux arrivants, ont été chaleureusement applaudis. Le livre est maintenant en vente à la Maison des Lettres au prix de 15 euros (218 pages).

La manifestation était organisée par 3 associations : l'Association d'Animation Rurale (AAR), Archives et Patrimoine et La Médiathèque. 51 personnes ont participé à l'élaboration du livre en donnant une photographie, un document ou en écrivant un texte.



## Soirée foot du Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes, dans la continuité des réussites de l'été (13 juillet et vogue), a décidé d'organiser la diffusion du quart de finale de la coupe du monde de foot.

Une nouvelle fois les Puy-Saint-Martinois ont répondu présents ! Quelle affiche de rêve ce samedi 10 décembre pour le choc des quarts de finale entre la France et l'Angleterre ! La Salle des Fêtes était comble pour la retransmission du match et quelle ambiance !

La soirée s'est clôturée avec un DJ jusqu'à tard dans la nuit dans une effervescence digne des plus belles soirées du comité.

Si vous souhaitez prendre part aux festivités du village, sachez que notre Assemblée Générale annuelle se tiendra le vendredi 27 janvier 2023 à 18h30 aux préfabriqués.

Au plaisir de vous y retrouver !



## Cheminant par les crêtes.

Puy-Saint-Martin est riche. En comptant les oiseaux de passage, ce sont plus de 100 espèces qui ont été notées dans la commune.

Avec le froid, arrivent les migrants qui s'ajoutent aux populations locales. Certains s'approchent des habitations. L'offre de nourriture dans les magasins montre que les **Puy-Saint-Martinois aiment leurs oiseaux** et qu'ils apprécient leur présence devant leurs fenêtres.

Certains oiseaux se nourrissent aux mangeoires suspendues : les chardonnerets, les gros-becs qui s'installent dedans, les mésanges charbonnières ou bleues qui piquent une graine et s'en vont la manger plus loin. D'autres oiseaux mangent au sol : les moineaux, les verdiers, les pinsons des arbres et du nord, et aussi les chardonnerets et les mésanges et d'autres plus difficiles à identifier. Le rouge-gorge lui s'avance gaillardement à découvert. À la moindre alarme, envol général, pas bien loin. Le retour est rapide, d'abord les mésanges.

Tous ces migrants **sont arrivés chez nous par-dessus la forêt, espace protégé**, au nord de la commune. **Là où sont prévues les éoliennes**. Elles seront un barrage, **qui peut être mortel**, pour les migrateurs venus du Nord ou du Sud. Dans le ciel de Puy-Saint-Martin, nous avons pu observer des hirondelles, des grues, des guêpiers... des oies désorientées qui ont tourné au ras du vieux village.

Le **développement des énergies renouvelables** ne doit pas se faire **au détriment de la biodiversité**, dont les oiseaux sont un exemple émouvant. C'est le message que porte la COP 15 de Montréal.

Contact : [cheminantparlescrettes@gmail.com](mailto:cheminantparlescrettes@gmail.com)



## Sortie de résidence : « L'histoire d'Alice au Pays des Merveilles »

Deux représentations théâtrales, dans la Salle des Fêtes de Puy-Saint-Martin (dont une spécialement proposée aux élèves de l'école) ont permis à un public captivé (petits et grands) de rejoindre l'univers magique de l'œuvre de Lewis Carroll « Alice au pays des merveilles », revisitée et adaptée par la Compagnie « Les Artisans du Rêve ». Un travail abouti, mais non finalisé puisque les répétitions vont se poursuivre à Versailles, autre lieu de résidence théâtrale, avant une tournée programmée en février et en mars. Une magnifique proximité entre des comédiens très talentueux et le public qui a pu découvrir les coulisses du spectacle, les réglages de dernière minute. Une mise en scène tonique, légère et réjouissante (avec des inspirations très Commedia dell'arte) met en valeur un texte chargé de clins d'œil et dont chacun pourrait tirer profit dans un monde où l'enfance et l'imaginaire se sont fortement robotisés. On souhaite de belles réussites à la troupe que l'on aura plaisir à retrouver avec ce spectacle dans sa version finale.

*Une résidence est un lieu qui accueille un ou plusieurs artistes pour que celui-ci ou ceux-ci effectuent un travail de recherche ou de création, sans qu'il n'y ait d'obligation de résultat. La création sera facilitée grâce à la mise à disposition d'un lieu de vie et de création.*

Merci à Irène Maurin qui est l'initiatrice de ce projet de résidence et à Patric Cisterne pour son soutien.



Merci aux comédiens, Thibault, Mélanie, Olivia et Sébastien ; ces deux derniers sont Puy-Saint-Martinois, et avec Thibault, font partie de la Troupe Mirandolina et Compagnie.

## Rencontre avec une cheffe au top !

Par Irène MAURIN

Il s'agit de Marion Berruezo avec qui je me suis entretenue quelques instants.

Tout a commencé pour elle en 2021 quand elle postule à l'émission « Objectif Top Chef » de M6. Elle n'est pas retenue d'emblée, mais, en avril 2022, au moment même où elle décide de quitter son ancien métier, elle est rappelée par M6. Après une sélection qui se déroule comme un entretien d'embauche, elle est enfin retenue définitivement. C'est une première étape importante pour elle.

C'est en juillet 2022 qu'elle doit se rendre à Bordeaux, au château Carignan sur un domaine viticole. Là commencent les longues journées de tournage de 7h du matin à parfois 23h ou minuit avec juste une interruption pour le déjeuner. Il faut alors gérer la fatigue, le stress. Mais Marion dit avoir de bons souvenirs de ces 15 jours passés à Bordeaux dans une ambiance sympathique notamment avec les autres concurrents, même s'il faut avoir l'esprit de compétition. Ça tombe bien, Marion, de par sa formation en sport étude faite à Lyon et du foot qu'elle a pratiqué quelques temps, est une battante, dynamique et sérieuse. Elle semble avoir une énergie naturelle qui la pousse à aller de l'avant.

En cuisine même si elle a une formation de diététicienne, elle est plutôt autodidacte et passionnée. A Top Chef, elle



va en finale, et termine à la seconde place du concours, éliminée par une candidate qu'elle juge à un niveau supérieur au sien.

Marion poursuit sur cette belle lancée. Elle a monté une petite entreprise de traiteur à domicile qui prend de l'ampleur à en croire les nombreuses commandes qu'elle a honorées durant les fêtes de fin d'année. Elle est cheffe à domicile pour des événements tels que les mariages, baptêmes, événements particuliers, buffets dinatoires... Elle souligne que sa cuisine est faite à base de produits locaux et de saison.

Un grand bravo à elle ! Nous lui souhaitons une belle réussite dans notre magnifique région !

## Bravo Champion... la suite

Samedi 26 et dimanche 27 novembre a eu lieu la 1ère Coupe d'Europe de boule lyonnaise des clubs jeunes -18 ans à Pont-Saint-Martin (Italie).

L'équipe de Val de Drôme et notre champion Maxime LOMBARD ont fièrement défendu nos couleurs en remportant les deux premières parties avant de s'incliner lors de la dernière.

Ils finissent à la 2ème place de cette Coupe d'Europe des clubs jeunes -18 ans.

Félicitations à tous ! et merci à Maxime de faire vivre encore et toujours la boule lyonnaise.



<b>Mairie de Puy-Saint-Martin</b>	1 place de la Mairie Lundi, mardi et jeudi : 9h00-12h30 Fermeture le mercredi Vendredi : 9h00-12h30, et 14h00-16h00	Tél. 04 75 90 16 70 / <a href="mailto:accueil@puy-saint-martin.fr">accueil@puy-saint-martin.fr</a> 07 87 15 16 13 (pour urgences hors heures d'ouverture de la mairie) <b>Site internet de la commune :</b> <a href="https://puy-saint-martin.fr/fr/">https://puy-saint-martin.fr/fr/</a> .
<b>Agence postale communale</b>	Maison des Lettres Mardi : 9h00-12h00 Mercredi : 9h00-12h00 et 15h00-17h00 Jeudi 9h00-12h00 Vendredi : 9h00-12h00 et 16h00-18h00 Samedi : 9h00-12h00	Tél. 04 75 01 00 72 Levée du courrier : Lundi au vendredi : 12h00 Samedi : 11h30
<b>Médiathèque Municipale</b>	Maison des Lettres Mardi, mercredi et jeudi : 9h00-12h00 et 15h00-17h00* Vendredi : 9h00-12h00 et 16h00-18h00 Samedi : 9h00-12h00 Fermé les mardis et jeudis après-midi pendant les vacances scolaires	Tél. 04 75 90 28 08 / <a href="mailto:bibliopuy@gmail.com">bibliopuy@gmail.com</a>
<b>Ecole</b>	4, Grande Rue	Tél. 04 75 90 15 35
<b>CCAS permanence</b>	Sur rendez-vous à la mairie	04 75 90 16 70 / <a href="mailto:irene.maurin@puy-saint-martin.fr">irene.maurin@puy-saint-martin.fr</a>
<b>Amicale laïque Puy-Saint-Martin</b>	8, Rue du 11 Novembre 1918	Tél. 06 72 00 58 95 ou 04 75 90 28 84 <a href="mailto:amicalelaïque.psm.roynac@outlook.fr">amicalelaïque.psm.roynac@outlook.fr</a>
<b>Périscolaire</b>	Accueil périscolaire pour les enfants scolarisés sur Puy-Saint-Martin. 12h10-13h40 et 16h10-18h20	Tél. 06 82 94 11 93 <a href="mailto:andrea.borel@montelimar-agglo.fr">andrea.borel@montelimar-agglo.fr</a>
<b>Assistant(e) social(e)</b>	33 avenue d'Espoulette, Montélimar	Tél. 04 26 79 10 40
<b>Conciliateur de Justice</b>	Mardi après-midi à Puy-Saint-Martin sur RV (intervention gratuite)	Tél. 06 64 95 70 28 <a href="mailto:didier.lalanne@conciliateurdejustice.fr">didier.lalanne@conciliateurdejustice.fr</a>
<b>Cabinet d'infirmiers</b>	7 rue du 19 mars 1962	Tél. 04 75 98 92 18
<b>Ostéopathe</b>	Marianne Duligner Chemin des Mourrats	Tél. 04 75 04 89 76
<b>Kinésithérapeute</b>	Grégoire Cottin 100 Chemin de St Jean	Tél. 04 75 01 73 38
<b>Psychologue</b>	Anne Chimchirian 6, Grande Rue	Tél. 06 20 12 63 39 / <a href="mailto:anne.chimchirian@gmail.com">anne.chimchirian@gmail.com</a>
<b>Hypnothérapeute</b>	Cécile Bayard 11 rue des Rédis	Tél. 06 74 34 54 75
<b>Pharmacie Centrale de la Valdaine</b>	Route de Montélimar 26450 Cléon d'Andran	Tél. 04 75 90 12 02 <a href="https://www.pharmaciecentralevaldaine.fr/">https://www.pharmaciecentralevaldaine.fr/</a>
<b>Brigade de Gendarmerie</b>	Route d'Aleyrac 26160 La Bégude-de-Mazenc	Tél. 04 75 46 22 06 <a href="mailto:cob.dieulefit@gendarmerie.interieur.gouv.fr">cob.dieulefit@gendarmerie.interieur.gouv.fr</a>
<b>Centre d'Incendie et de Secours de la Valdaine</b>	1940 av de Fourège (route de Cléon) 26160 Saint-Gervais-sur-Roubion	Tél. 04 75 91 89 82





**7 naissances** dont :

DARBOUX Eliott	né le 29 Mars à Montélimar
BORDAS Thadée	né le 16 Juillet à Montélimar
ENGEL Noam	né le 23 Octobre à Montélimar
DUBOUR Nill	né le 12 Novembre à Puy-Saint-Martin
AUDIC Diégo	né le 15 Novembre à Valence
PAYEN Victor	né le 03 Décembre à Montélimar



**7 mariages** dont :

HONORE Margaux et LELONG Brice	le 9 Avril
NASON Olivia et LABATE Sébastien	le 28 Mai
REYNAUD Julie et BRUNEL Florian	le 6 Août
BALIEUS Julie et LAPLANCHE Loïc	le 1er Octobre



**9 décès** :

Claude BOET	le 18 Janvier
Gillette PRIMA née MARITON	le 9 Janvier
Léone VANHUYNEM	le 2 Février
Michel GRAVIERE	le 8 Juillet
Yvette BADON née PEYRARD	le 10 Juillet
Christian COMBES	le 13 Août
Christian JOUVE	le 31 Octobre
Gilbert BETHE	le 18 novembre
Emmanuel MAZEL	le 30 Novembre

NB : seuls figurent les noms des personnes ne s'étant pas opposés à une publication dans la presse.

**2023**

Date	Heure	Titre	Organisateur	Lieu
<i>Dim 29 Janvier</i>	8h30	<b>Vente de boudins</b>	Minots de Chevrière	Parking Passion Nature
<i>Sam 4 Février</i>	20h00	<b>Soirée jeux</b>	Puy Média	Médiathèque
<i>Sam 4 Février</i>	-	<b>Collecte pour les Restaurants du Coeur</b>	Eté de la Saint Martin	Super U
<i>Dim 12 Févier</i>	14h00	<b>Loto</b>	Eté de la Saint Martin	Salle des Fêtes
<i>Mer 15 Février</i>	16h30	<b>Mini festival de cinéma</b> (programme p. 18)	PSM Initiatives	Salle des Fêtes
<i>Jeu 23 Février</i>	18h30	<b>Conseil Municipal</b>	Commune	Salle des Fêtes
<i>Sam 25 Février</i>	-	<b>Soirée Carnaval</b>	Minots de Chevrière	Salle des Fêtes
<i>Sam 4 Mars</i>	20h00	<b>Soirée Jeux</b>	Puy Média	Médiathèque
<i>Mar 7 Mars</i>	20h30	<b>Cinéma</b>	PSM Initiatives	Salle des Fêtes
<i>Jeu 16 Mars</i>	18h30	<b>Conseil Municipal</b>	Commune	Salle des Fêtes
<i>Dim 26 Mars</i>	-	<b>Rando des 15</b>	Rando de Chevrière	Salle des Fêtes
<i>Sam 1<sup>er</sup> Avril</i>	20h00	<b>Soirée jeux</b>	Puy Média	Médiathèque
<i>1 et 2 Avril</i>	-	<b>Libert à l'art</b>	Libertalia	Village
<i>15 et 16 Avril</i>	-	<b>Foire aux fleurs</b>	PSM Initiatives	Salle des Fêtes
<i>Jeu 20 Avril</i>	18h30	<b>Conseil Municipal</b>	Commune	Salle des Fêtes
<i>Mar 25 Avril</i>	20h30	<b>Cinéma</b>	PSM Initiatives	Salle des Fêtes
<i>Sam 6 Mai</i>	20h00	<b>Soirée jeux</b>	Puy Média	Médiathèque
<i>Lun 8 Mai</i>	-	<b>Cérémonie commémorative de l'Armistice</b>	Commune	Monument aux morts
<i>Sam 20 Mai</i>	16h00	<b>Soirée Occitane</b>	TILP	Salle des Fêtes
<i>Jeu 25 Mai</i>	18h30	<b>Conseil Municipal</b>	Commune	Salle des Fêtes
<i>Sam 3 Juin</i>	-	<b>Bœuf de l'école de musique</b>	Commune	Salle des Fêtes
<i>Dim 4 Juin</i>	-	<b>Paëlla</b>	FNACA	Salle des Fêtes
<i>Mar 6 Juin</i>	20h30	<b>Cinéma</b>	PSM Initiatives	Salle des Fêtes
<i>Jeudi 15 Juin</i>	18h30	<b>Conseil Municipal</b>	Commune	Salle des Fêtes